



## retraîtée de 65 ans voulant travailler jusqu'à 67 ans.Est-ce poss

Par **TITINE07**, le **19/09/2012 à 13:13**

[fluo]Bonjour,

Ma soeur ayant pris ( ce mois -çi ) sa retraite elle à 65 ans,  
( elle a tout ses trimestres, régime général )

elle me dit qu'elle peut prétendre à travailler de 65 a 67 ans pour revaloriser sa retraite ! ?

Si vous avez des infos sur ce sujet ce serait bien....

Est-ce vraie ?

Merci

Cordialement

AB[/fluo]

Par **P.M.**, le **19/09/2012 à 16:09**

Bonjour,

De toute façon l'employeur ne peut pas mettre à la retraite sans respecter certaines conditions, je vous propose [ce dossier 1](#) ainsi que pour la surcote [ce dossier 2](#) et pour le cumul emploi-retraite [ce dossier 3](#)...